

Déclaration de la FSU au CTSD 30/01/2014

Dans un contexte d'économies généralisées destinées à augmenter encore l'austérité, nous n'imaginons pas comment le budget de l'Éducation Nationale pourra se hisser à la hauteur des enjeux de la refondation nécessaire.

La mise en place des ESPE est chaotique.

Les projets sur le devenir du statut des enseignants des collèges et des lycées sont inacceptables en l'état et font craindre d'éloigner les étudiants encore plus des métiers d'enseignement.

Les discussions sur l' Éducation prioritaire font craindre une prise en charge minimaliste des problèmes. C'est le pourquoi d'un des points que nous avons fait ajouter à l'ordre du jour.

Le budget de l'Éducation Nationale ne permet pas de faire face à l'augmentation du nombre des élèves ; les dotations académiques sont pour cela des exemples parlants : dans le premier degré, il y a eu 450 élèves en plus par rapport à la prévision ; pour la rentrée 2014 l'administration en prévoit 388 en moins. 2 postes supplémentaires sont donc insuffisants pour 62 élèves. Pour notre département, le même type de calcul est donc transférable.

Dans le second degré, où les moyens au niveau national ont été calibrés sur la base d'une augmentation des effectifs largement sous évaluée, notre académie se voit retirer 12 équivalents temps pleins (ETP) en heures postes et reçoit l'équivalent de 22 ETP en HSA pour 335 élèves en plus. La baisse des ratio d'HSA dont nous nous félicitions l'an passé n'aura duré qu'un an et les collègues seront à nouveau soumis à des pressions pour les accepter. Dans le département, le nombre d'heures par élève sera en diminution dans les lycées généraux et technologiques et les collèges se verront retirer 47 h de dotation dont 43 heures postes pour 13 élèves en plus.

Dans ces conditions les dotations des établissements seront encore plus contraintes que l'an dernier.

Dans la voie professionnelle, des filières dites "peu attractives " sont regroupées pour ce qui concerne les enseignements généraux sont communs. Cela contraint les enseignants à faire travailler ensemble des élèves aux centres d'intérêts fort éloignés et des référentiels différents ; par exemple, à Nevers, le bac appelé « hygiène, propreté et stérilisation " est regroupé avec le bac "métiers de la mode ».

Pour en revenir au premier degré, le dispositif "plus de maîtres que de classes » est une avancée réelle dans le département. Même si la mise en œuvre n'est pas toujours conforme à la marque déposée, nous aurons l'occasion d'y revenir.

La traduction de la circulaire sur la scolarisation des moins de 3 ans a consisté à former les enseignants lors de la conférence de M. Houchot et deux journées en novembre ; c'est un premier pas intéressant ; nous attendons pour la prochaine rentrée que soit respectée la spécificité de cette scolarisation notamment pour ce qui est des conditions d'encadrement.

Pour conclure, si nous partageons l'idée que «L'école de la république, telle que consacrée par la loi du 08 juillet 2013, est une école de l'exigence et de l'ambition qui doit permettre à chaque élève de prendre le chemin de la réussite », nous ne pouvons que constater que l'état ne se donne toujours pas les moyens de sa mise en œuvre. Très concrètement, et les chiffres ne sauraient mentir, nos conditions de travail et donc les conditions d'études des élèves nivernais ne s'amélioreront pas à la rentrée 2014.